

Communiqué de presse

Contact : Céline Koch / Katia Enriotti

ckoch@cc-golfedesainttropez.fr

06 24 66 93 34 - 04 94 55 70 40

Le 15 octobre 2015

Contrat de rivière : la gestion de nos cours d'eau est en marche !

Le 27 octobre prochain, salle Espélidou à Gassin, sera signé le contrat de rivière de la Giscle et des fleuves côtiers du Golfe de Saint-Tropez. En présence de Vincent Morisse, Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, du sous-Préfet de l'arrondissement de Draguignan, de la Déléguée régionale de l'Agence de l'eau, du Président du Conseil Départemental du Var, d'une Conseillère Régionale PACA ainsi que des différents Maires et Présidents de structures intercommunales oeuvrant dans le domaine de l'eau, c'est un véritable outil polyvalent de gestion des cours d'eau qui va voir le jour pour une durée de 6 ans.

Le contrat de rivière va ainsi permettre, jusqu'en 2020, de répondre à des enjeux de taille.

- **Lutte contre les inondations** (surveillance, prévision, réduction des impacts sur les personnes et les biens...)
- **Amélioration de la qualité des eaux** (gestion des pollutions domestiques, industrielles et agricoles)
- **Gestion et partage de l'eau** (eau potable etc.)
- **Restauration et préservation des milieux naturels** (poursuite de l'entretien des berges et de la végétation de bords de cours d'eau, engagement de travaux importants sur la Garde, affluent de la Giscle...)
- **Gestion adaptée des eaux côtières et maritimes**
- **Meilleure communication** (sensibilisation à une culture locale des cours d'eau...) en font partie.

Le travail d'élaboration du contrat de rivière a été animé, dès sa création le 1^{er} janvier 2013, par la **Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez**.

Porté conjointement par **12 maîtres d'ouvrage** locaux - Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, communes, intercommunalités, Syndicat Intercommunal de Distribution des Eaux de la Corniche des Maures (SIDECM), particuliers, acteurs socio-économiques, Chambre de l'Agriculture du Var, Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, associations ... mais aussi partenaires financiers tels l'Etat, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la Région PACA et le Département du Var - le fruit de ce travail se chiffre à **32,5 millions d'euros**.

Cette gestion globale, cohérente et efficace souhaitée par tous est destinée...à tous !

Riverains et habitants sont d'ailleurs invités à suivre les consignes de « bon comportement ».

Pour en savoir plus, le service Cours d'eau est disponible au (tél) 04 94 55 70 30

ou via la plateforme « cours d'eau » sur www.cc-golfedesainttropez.fr